

Renouvellement de branchement électrique

Compte tenu des travaux entrepris par la société STPS à partir du 12 mai 2023 jusqu'1 er juin 2023, au N°22 boulevard Saint Denis, le stationnement sera réglementé. Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La vitesse sera limitée à 30km/h sur la zone des travaux.

Début des travaux

12/05/2023

Fin des travaux prévue

01/05/2023